



*CTPM du 28 juin 2011  
Point n°2 Fusion IGN et IFN  
Intervention CFDT*

**QUEL AVENIR POUR LES PERSONNELS DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE ?**

**I. POSITION DE LA CFDT-IGN (DÈS LE CA DU 24 JANVIER 2011)**

La décision de regrouper ces 2 établissements publics date du 29 juin 2010. En soit, pour nous CFDT, elle peut être techniquement compréhensible : Rassembler les 2 entités, IGN et IFN, ne paraît vraiment pas une ineptie et nous ne nous sommes pas opposés à cette décision, si elle permet réellement d'apporter une cohérence dans les appareils productifs de l'État, comme cela est mentionné dans la lettre de mission du préfigurateur (cf. site intranet de la Direction Générale).

Pour autant, nous refusons que cette mesure se fasse exclusivement selon une méthode technocratique uniquement guidée par des raisons économiques, voire d'économies, et qui de surcroît ne tient pas compte de l'aspect social et qui laisse une place si infime au dialogue avec les agents de nos institutions, forces de production et de proposition.

Nous ne voulons pas voir dévoyées les missions de conception, de production et de diffusion des données et produits géographiques et forestiers jusque-là menées à bien par nos établissements publics, à travers des choix opportunistes et unilatéraux de l'Administration, choix qui pourraient à terme s'avérer néfastes.

Les recherches d'économies imposées par la RGPP ne doivent pas mettre en péril le devenir de nos organismes !

Par ailleurs, nous demandons que le volet social ne soit pas une annexe du processus d'intégration. Pour nous, la réflexion humaine ne doit pas passer après les considérations économiques : Les questions concernant les postes de travail, les logements des agents et de leur famille, les affectations, les déplacements et bien d'autres aspects liés à nos conditions de travail doivent prendre une place centrale dans le dispositif qui se met en place.

Voilà pour nous des exigences réalistes et indispensables pour qu'aucun agent de l'IGN et de l'IFN ne subisse cette intégration comme un recul professionnel et social !

À l'initiative de l'intersyndicale IGN-IFN mise en place avec la CFDT de l'IGN, c'est à partir de nos revendications qu'ont été constitués 4 groupes de travail :

- Groupe n° 1 - Missions, décret statutaire et organigramme du futur établissement
- Groupe n° 2 - Statuts des personnels, notamment statut des agents contractuels
- Groupe n° 3 - Réorganisation territoriale, processus d'affectation sur les postes, et dispositif d'accompagnement de la mobilité
- Groupe n° 4 - Modalités et conditions de travail

## **II. RÉSULTATS DES 4 GROUPES DE TRAVAIL**

Durant leur déroulement, nous avons pu obtenir des clarifications et des réponses aux demandes des personnels, voire certaines avancées. Des demandes de détails ont aussi été abordées en réponse au risque de gestion exclusivement technocratique :

- Nous avons réussi à stopper la tentative de l'Administration d'introduire dans le décret la possibilité d'avoir recours à des filiales : cela aurait sans aucun doute précipité la casse rapide de l'établissement et entraîné une précarisation d'un grand nombre d'agents.
- Nous avons réussi pour l'instant à stopper la création d'une grande direction à tendance économique à peine dissimulée, regroupement du Secrétariat Général et de la Direction des Ressources Humaines, afin de conserver un caractère personnalisé et humain à la gestion du personnel et de la carrière des agents.
- Nous avons obtenu un tableau comparatif des personnels de management avant et après la fusion qui démontre et a permis d'atténuer en partie les effets négatifs de cette fusion sur ces personnels d'encadrement.
- Les questions de la MAJEC et de la mobilité ont pu être abordées.
- L'avenir des centres d'Aix et Nantes en concurrence avec Montpellier et Caen a été évoqué en toute transparence.
- Les réflexions sur les locaux des centres de Nantes, Bordeaux, Lyon et Nancy ont de plus en plus tenu compte des avis des agents et d'une logique de Plan de Déplacement d'Entreprise.

## **III. REVENDICATIONS PAS ENCORE ENTENDUES**

Pour autant, nous n'avons pas obtenus satisfaction sur l'ensemble de nos demandes. Vu l'étendue du projet imposé par l'Administration, nous avons un certains nombres d'exigences pour réduire les nombreux effets négatifs de cette proposition :

- Tout d'abord, nous nous élevons contre la baisse de la représentativité du personnel au Conseil d'Administration (de 30%, proche de la règle du tiers communément admise, à seulement 25%) imposée par l'Administration grâce à un tour de passe-passe comme elle sait s'y prendre. Nous espérons que le Conseil d'État diminuera le nombre de représentants de l'Administration pour retrouver un juste équilibre.
- Nous demandons la mise en place d'un comité paritaire de suivi chargé de veiller à la bonne réalisation de cette réorganisation, avec une vraie étude d'impact socio-économique afin de déterminer le coût réel de cette intégration (coût financier, mais bien-sûr humain). Cet organe devra fonctionner dans un esprit de vrai dialogue social, et non servir de chambre d'enregistrement des desideratas de l'Administration.
- La tournée en province des préfigurateurs, orchestrée par les 2 DGA (IGN et IFN), nous a prouvé qu'il fallait être très vigilant sur ce dossier. Une mobilisation permanente de nos équipes syndicales CFDT sur tout le territoire, dans tous les centres et services de l'institut, a permis d'éviter quelques erreurs. Mais, nous ne sommes qu'à mi-parcours. La mise en fonction du nouvel établissement va encore nécessiter la plus grande attention dans les mois à venir.
- Aujourd'hui, dans cette affaire, les vrais gagnants sont les dogmes de la RGPP et les quelques rapporteurs du type Cours des Comptes...notre haute administration restant aux ordres. Il faut que nous bénéficions aussi des fruits de ce rapprochement avec l'IFN qui nous a été vendu comme si profitable à l'IGN !
- Côté personnel, nous CFDT cherchons encore ce que va apporter cette réorganisation forcée. Nous sommes donc contre ce projet, et face à la RGPP « rouleau compresseur » que nous ne pouvons au mieux que freiner actuellement, nous allons continuer notre rôle qui consiste à limiter la casse, en attendant qu'on en finisse avec cette orientation destructrice du secteur public et de

ses personnels.

Après le CTP du 30 juin et le CA du 1er juillet, le décret et le projet d'organigramme vont suivre leurs parcours administratifs et les espaces de dialogue et de négociation vont se restreindre. À nous de ne pas lâcher !

- Dès la rentrée de septembre, la valse des postes à pourvoir va s'ouvrir. La chasse au trésor des postes de management va être lancée. Les postes des unités "rebelottées" vont être ouverts et nous n'avons pas toutes les garanties demandées sur leur finalité. Y aura-t-il de la place pour tout le monde ? NON ! Sommes-nous assurés d'avoir des profils de poste clairs et des recrutements équitables ? Pour le moment, aucun élément tangible ne nous a été fourni...

- La mise en œuvre de l'organisation proposée va nécessiter la clarification des missions des uns et des autres : nous attendons le lancement rapide de l'étude sur le Schéma Directeur de l'Informatique pour définir objectivement les missions et l'organisation de la DTSI ; par ailleurs, les relations entre le Service Conseil-Expertise-Normalisation et les départements « Expertise-Prestation » des unités interrégionales ou le

Projet INSPIRE doivent être posées noir sur blanc ; enfin, nous ne laisserons pas la Direction de la Production et la future DTSI se tourner le dos ou limiter leurs relations à de simples contrats de services : nous tenons notamment à maintenir les parcours professionnels croisés entre ces deux pôles techniques.

- Fin 2011 risque bien d'être un grand chambardement social. C'est aussi cela la RGPP ! Nous serons témoins de mesures qui viennent compléter la mallette du 1 départ à la retraite remplacé sur 2 : budgets à la baisse, équipements retardés, le 12 m<sup>2</sup> (toutes surfaces confondues) par agent appliqué dans le cadre des nombreux déménagements... Non, vraiment, ce n'est pas ainsi que doivent être gérées les entreprises publiques et leurs personnels !

Une autre méthode est possible. La CFDT va continuer à exiger une autre façon de faire dans le service public, dans le cadre de l'échéance politique qui s'annonce.

Pour le Syndicat général C.F.D.T. des personnels de l'I.G.N.

Jean Garcia, SG CFDT